

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 12 MARS 2018 A 19H30

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Dix Huit, le **12 MARS A 19H30**

Extrait affiché le :
13 mars 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2018

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Absent :

M. DEMENGE Abel

Objet : Location du logement n°2
Du 02 rue Chanzy

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme GÉROME Line	à	Mme MICHEL Irène
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme LAVAL Christiane
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. ROMARY Fabrice	à	M. SALTZMANN Michel
Mme DEMAIZIÈRE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N° 08/2018

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint au Maire, fait savoir au Conseil Municipal que le logement n° 2, entièrement rénové, dans l'immeuble, sis 2 rue Chanzy est prêt à la location et fait d'ailleurs l'objet d'une demande. Il est proposé de fixer le montant mensuel de loyer à 400 € hors charges.

Le Conseil Municipal en délibère et décide unanimement de fixer le prix du loyer à ce montant.

Monsieur le Maire est invité à établir le bail de location correspondant.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire